

Ardennes Auto Charleville Sa

2 services

Service | Mis à jour le 11 septembre 2021

Entretien et réparation du véhicule

● **Disponible** | Ardennes

Service cumulable

Frais à charge du bénéficiaire

Mobilité

Accompagnement, Aide financière, Aide matérielle

Le programme Renault Solidaire propose des solutions concrètes aux personnes qui ne disposent pas d'un véhicule en état de marche ou qui ne peuvent pas assumer financièrement l'usage d'une voiture.

En présentiel

2 Rue Camille Didier
08000 Charleville-Mézières

Publics

Profils

- Tout le monde

Critères

- Sous conditions de ressources
- Etre adressé.e par un prescripteur partenaire

Pré-requis, compétences

- Aucun

Modalités

Pour l'accompagnateur

- Envoyer un mail
- Envoyer un mail avec une fiche de prescription
- Téléphoner

Pour le bénéficiaire

- Se présenter
- Téléphoner

Frais

Entretien du véhicule:30% et 50% de remise/Tarif main d'oeuvre réduit à 45 € TTC Pièces de rechange à prix coûtants/Abonnement complémentaire du constructeur/Véhicule de remplacement gratuit possible

Justificatifs

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Justificatif de ressource
- Carte grise du véhicule

À compléter

- <https://rse.groupe.renault.com/demande-inscription-solidaire>

 **Connectez-vous**

Accédez aux informations de contact et mobilisez ce service pour votre bénéficiaire.

Description

Pour que la mobilité ne soit pas un frein à votre accès à l'emploi, Renault et ses partenaires vous proposent deux services solidaires.

Conditions à remplir

Pour qui ?

Besoin de mobilité lié au projet professionnel Avec des revenus faibles ou irréguliers ? Ce dispositif peut répondre à votre besoin d'entretenir ou de réparer votre véhicule voire de devoir le remplacer par l'achat d'un nouveau véhicule neuf

Conditions de ressource pour être éligible à cette offre de service ?

Ce programme est accessible sous conditions de ressources : avoir un quotient CAF < 1000 € , ou ARE < 35 €/j, ou non imposable, ...

Offre entretien/repairation

Vous souhaitez faire entretenir votre véhicule ou le faire réparer à un coût moindre et votre véhicule à moins de 200 000 km ou de moins de 15 ans : cette offre de service peut répondre à votre besoin :

- Tarification : Entre 30% et 50% de remise sur l'intervention /Possibilité de prêt gratuit de véhicule de remplacement (de 1j à 3j), selon la nature de l'intervention

Les Garages Renault Solidaires ne sont pas en mesure d'intervenir sur toutes les marques de voitures. Seules les demandes d'intervention liées aux marques de voitures proposées sont prises en compte. ***Autres marques éligibles : Citroën, Fiat, Ford, Nissan, Opel, Peugeot, Seat, Skoda, Volkswagen*

Les véhicules de plus de 200 000 km et plus de 15 ans coûtent cher à entretenir et leur fiabilité est aléatoire. Au delà de ces limites, nous conseillons donc d'opter pour l'offre solidaire Véhicule Neuf.

*Consulter notre fiche de service sur la location avec option achat de véhicule neuf sur **DORA***

Pour en bénéficier, quelle démarche entreprendre ?

- Si vous êtes inscrit à pole emploi, parlez-en à votre conseiller référent. Il étudiera votre éligibilité et, le cas échéant, vous orientera directement vers **Le Club Mobilité** ou un garage partenaire en fonction de l'offre dont vous avez besoin.

- Si vous n'êtes pas inscrit à pole emploi : Vous pouvez faire une demande directement en ligne. Vous serez alors contacté(e) par un bénévole Renault solidaire, qui étudiera avec vous votre éligibilité et votre besoin et vous orientera, le cas échéant, vers l'un de nos partenaires. Inscrivez-vous ici : <https://rse.groupe.renault.com/demande-inscription-solidaire> (*service est fermé en période estivale*)